Syngenta International SA

Media Office CH-4002 Bâle

Suisse

Tél.: +41 61 323 2323 Fax: +41 61 323 2424

www.syngenta.com

Contacts médias :

Andrew McConville Suisse +41 61 323 0618

Catherine Duttweiler

Suisse +41 61 323 0142

media.relations@syngenta.com

Contacts analystes/investisseurs:

Andrew McConville

Suisse +41 61 323 0618 États-Unis +1 202 737 6521



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 6 Novembre 2017

Syngenta va acquérir Nidera Seeds

Syngenta et COFCO International Ltd ont annoncé aujourd'hui que Syngenta a conclu un accord contraignant en vue de l'acquisition de Nidera Seeds, actuellement détenue par COFCO International. La réalisation de la transaction est soumise à l'approbation des autorités de contrôle des concentrations concernées. Aucune donnée financière n'a été divulguée.

À propos de Syngenta

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suiveznous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/Syngenta.

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient avoir pour effet que les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations diffèrent sensiblement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnus se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourraient différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. Syngenta décline toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives en conséquence d'évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.